

Sommaire

Page 1

➔ Touget en fête

Page 2

➔ Zoom sur

les finances

➔ Attention : Arnaque

Page 3

➔ Dossier : Opération

Franquillité

Vacances

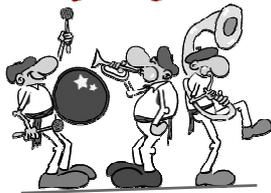
Page 4

➔ Les élections 2012

➔ Côté Associations...

➔ Etat Civil

T O U G E T e n F e t e



1, 2, 3

J U I N

2 0 1 2

Vendredi 1er Juin

19H30 : Apéro-concert avec "SALAAD" (musique métissée) - Petite restauration sur place (Sandwiches, frites, café).

21H00 : La compagnie professionnelle "RENDS TOI CONTE" présente "L'ILLUSTRE QUINCAILLE" un spectacle tout public, autour et sous la Halle.

23H00 : "LES OIES DANS LA BOUE" - groupe rock

Une soupe à l'oignon sera offerte après le spectacle.



Issue des pays de l'est de Toulouse, Kassla Datcha est une formation à mi chemin entre les groupes klezmer classiques des pays de l'est et les Sex Pistols.

Ses rythmes sur vitaminés donnent aux pieds une étrange envie de remuer en cadence et à tout le corps d'onduler frénétiquement.

Au même moment les mélodies, pour la plupart des compositions originales, s'insinuent au cœur de l'oreille rendant impossible toute tentative de les oublier.

Dimanche 3 Juin



10H00 : Ball trap concours des chasseurs au lieu-dit "Au Thézac"

14H30 : Concours amical de pétanque en doublette (lots et buvette)



Ouvrons les portes de l'imaginaire avec...

Au début du XIXème siècle, une association de colporteurs passe de village en village et exhibe devant la clientèle un catalogue d'objets fantasmatiques, mirobolants et sublimes....

C'est l'occasion pour Bonnie la menteuse, le Révérend Johnny Bagoo, Trafalgar et le Brave Pois-Chiche de tout déballer !

Samedi 2 Juin

13H30 : Tournoi de foot

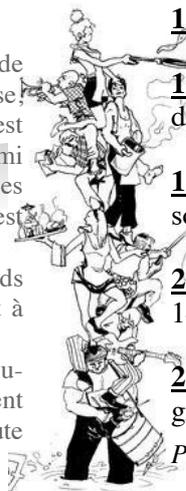
14H00 : Ball Trap ouvert à tous lieux dit "Au Thézac"

16H00 : Animations pour les enfants sous la halle

20H00 : Repas du foot, inscriptions de 14h00 à 17h00 au terrain.

21H30 : "KASSLA DATCHA" - groupe toulousain : sous la Halle.

Possibilités de restauration sur place.



TU TIRES OU TU POINTES?



Mairie

☎ **05.62.06.80.33**

Secrétariat : lundi et vendredi 9h-12h / 14h-18h

Mercredi 9h -12h
Permanence du maire et de l'équipe : samedi 9h-12h

🌐 www.mairie-touget.fr

✉ mairie@mairie-touget.fr



Compte administratif 2011

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux grandes parties bien distinctes : le fonctionnement qui concerne la vie courante et l'investissement qui engage sur des projets structurants.

Pour l'année 2011, l'**excédent de fonctionnement cumulé** s'élève à **205 105 €** Après avoir déduit les besoins de la section d'investissement 243 326€ et en tenant compte la subvention de l'Europe, le **résultat cumulé au 31/12/2011** est de **95 558 €**

Budget 2012

Le budget de l'année 2012 a été voté à l'unanimité lors de la séance de Conseil le 12 avril 2012.

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement (eau, électricité, assurances, employés communaux...) s'équilibre à 245 947 €

Compte-tenu de la décision du gouvernement de « geler » les dotations pendant 3 ans, les recettes de fonctionnement n'évoluent guère. Les dépenses sont donc calculées au plus juste afin de maintenir notre capacité d'autofinancement et ainsi réaliser quelques investissements sans avoir recours à l'emprunt.

Afin de compenser la légère hausse des charges de fonctionnement (fluides, personnel), le Conseil Municipal a voté une hausse limitée à 2% des taux d'imposition.

INVESTISSEMENT

L'année 2012 sera une année de transition avec quelques priorités : finition des différents aménagements de la Maison des associations, travaux de réhabilitation sur les logements communaux et sur différents bâtiments communaux mais également lancement des études du projet d'aménagement du cœur du village.



ARNAQUE



ATTENTION!

La gendarmerie de Cologne nous a informés qu'une société se présentant irlandaise pouvait démarcher les administrés pour des travaux de goudronnage : **ne pas accepter leurs devis, ne leur verser aucun acompte, cette entreprise se révèle être une arnaque.**

URGENCES

Nous vous proposons de mettre en place une alerte mail qui nous permettra de vous prévenir en cas de problème, de toute urgence.

Merci de donner votre adresse mail à la mairie ou de d'envoyer un mail à l'adresse mairie@mairie-touget.fr pour intégration à la liste de diffusion.



La période des congés scolaires et des départs en vacances est traditionnellement propice aux cambriolages des particuliers ou des petits commerçants.

Le plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes, prévoit l'extension de l'opération tranquillité vacances à toutes les périodes de congés scolaires. Conduite dans les mêmes formes que durant la période estivale, cette opération a pour but d'enrayer l'augmentation du nombre de cambriolages durant toutes les vacances scolaires.

Les services de gendarmerie et de police du Gers, à travers l'opération "tranquillité vacances", peuvent contribuer à limiter ce risque.

Que devez-vous faire, avant de partir ?

Avant de partir, vous devez vous présenter à la brigade de gendarmerie ou au commissariat de police de votre domicile, afin de signaler votre départ en vacances. Il vous sera demandé de remplir un formulaire. Aucune suite ne pourra être donnée à un signalement par téléphone, fax ou courrier électronique.

Durant votre absence, à l'occasion des services de surveillance, des passages seront effectués devant votre domicile ou votre commerce, de jour comme de nuit afin de dissuader tout cambriolage. Un compte-rendu de passage (s) sera déposé dans votre boîte aux lettres à l'occasion de ces visites.

En cas de retour inopiné ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie.

Toute personne témoin ou victime d'un fait délictueux ou suspect peut, de jour comme de nuit, composer le 17 pour prévenir les services de police/gendarmerie.

L'opération Tranquillité vacances est gratuite.

En cas de cambriolage...



⇒ Alerte la gendarmerie et laissez les choses en l'état jusqu'à l'arrivée des gendarmes.

⇒ Portez plainte : le récépissé de déclaration de plainte sera exigé par votre assureur.

⇒ Déclarez le cambriolage à votre assureur par lettre recommandée dans les 2 jours à partir de la découverte du sinistre, avec un état estimatif des dégâts ou objets volés..

⇒ Faites opposition par lettre recommandée, avec AR pour les vols de titres ou les valeurs mobilières.

⇒ Faites opposition auprès de votre banque pour les chèques ou les cartes de crédit perdus ou dérobés.



Quelques incontournables...

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

⇒ Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.

⇒ N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets.

⇒ Il est important de " faire vivre " votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type " minuteur " peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

⇒ Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures.

⇒ Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille. En tout état de cause ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique signalant votre absence.

⇒ Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment sur les conditions de leur protection.



Numéros utiles...

Chèques et cartes de crédits volés :

Toutes cartes de crédit	0 892 705 705 (0,34 Euros/min)
Chèques	08 92 68 32 08 (0,337 Euros/min)

Ces numéros sont joignables 24 heures/24 et 7 jours/7.

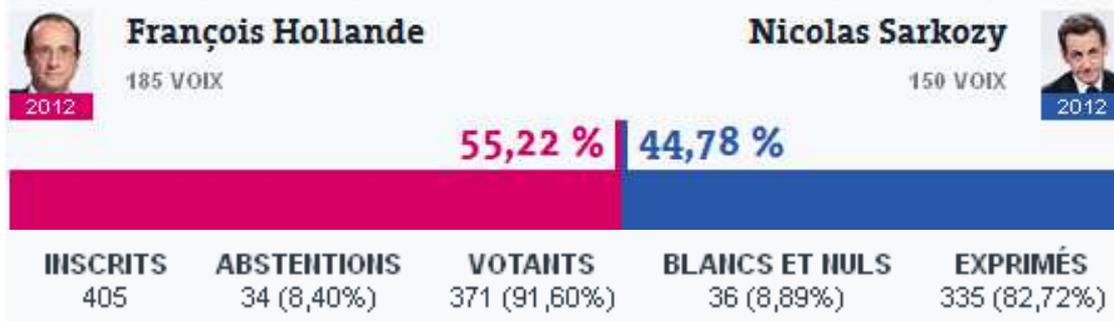
Source : <http://www.gers.pref.gouv.fr/>

Les élections 2012

Avec un taux de participation dépassant les 90%, les Tougétois se sont massivement déplacés le dimanche 22 avril 2012, pour le premier tour des élections présidentielles. En fin de matinée, la file d'attente des électeurs était impressionnante : phénomène rarement vu à Touget. Supérieure à la moyenne nationale, cette participation a mis en valeur le sens civique de nos concitoyens. Les voix des Tougétois se sont réparties comme suit :

	François Hollande PARTI SOCIALISTE	25,35 % 90 VOIX		Eva Joly EUROPE ECOLOGIE LES VERTS	3,38 % 12 VOIX
	Nicolas Sarkozy UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE	20,00 % 71 VOIX		Nicolas Dupont-Aignan DEBOUT LA RÉPUBLIQUE	2,82 % 10 VOIX
	Marine Le Pen FRONT NATIONAL	18,31 % 65 VOIX		Philippe Poutou NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE	1,41 % 5 VOIX
	Jean-Luc Mélenchon FRONT DE GAUCHE	14,93 % 53 VOIX		Jacques Cheminade SOLIDARITÉ ET PROGRÈS	0,56 % 2 VOIX
	François Bayrou MOUVEMENT DÉMOCRATE	12,68 % 45 VOIX		Nathalie Arthaud LUTTE OUVRIÈRE	0,56 % 2 VOIX

Dimanche 6 mai 2012, nous n'avons pas retrouvé les files d'attente du dimanche d'élection précédent et malgré tout, la participation a été légèrement supérieure. Le dépouillement en fin d'après-midi a permis de dénombrer :



PROCHAINS RENDEZ-VOUS : les élections législatives auront lieu les dimanches 10 et 17 juin.

Côté associations ... ●●● Les prochaines dates à retenir

= 17/06 = Touget à la Page (Horizons) Sous la halle	= 22/06 = Fête de la Musique (Horizons) Sous la halle	= 15/07 = Vide-grenier	= 30/07 = Les Comptoirs de la Musique	= 25/08 = Repas de Rue au terrain de pétanque (ou Halle selon Météo)
------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------	----------------------------------	-------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------

Etat civil



Les hébés

Mathys LADET, le 20 février
Lola PEREZ, le 22 février
Malo BOUTIN LEGLISE, le 3 mars
Mathéo CORDIER, le 17 avril

Nos adieux

Jean-Philippe CHIRON, le 07 janvier
Jeanne OULÉ, le 19 février
Jeannette DESPAX, le 27 mars
Jocelyne DUPOUY, le 31 mars